



Ministères - Services - Etablissements

Transition Ecologique,
Développement Durable,
Environnement,
Biodiversité,
Technologies Vertes,

Energie, Climat, Transports,
Infrastructures,
Risques Naturels,
Risques Technologiques,
Equipement, Logement,

Urbanisme,
Aménagement du Territoire,
Solidarité entre les
Territoires,
Renouvellement Urbain, Mer

CHSCT Ministériel

Décrypt-inFO

Comité hygiène sécurité et conditions de travail ministériel du 14 janvier 2022

Retrouve la déclaration préalable de Force Ouvrière en fin de document

En résumé

- Ce CHCST-M est la suite du CHSCT-M du 14 décembre 2021 dont l'ensemble des sujets n'a pas pu être traité. Une nouvelle fois, l'ensemble des sujets n'a pu être traité.
- Une nouvelle fois les ministres sont absentes de ce CHSCT-M et désormais plus de secrétaire général.e.
- Un ordre du jour encore trop important, empêchant de traiter l'ensemble des sujets.
- La présentation du rapport annuel 2020 – pour rappel obligatoire au niveau de chaque CHSCT – a été faite. L'année 2020 est une année particulière, cela se ressent dans les chiffres présentés.
- Ce rapport est à rapprocher aussi du baromètre social et des différentes alertes des différents acteurs de la prévention (service social, ISST, médecins de prévention, CHSCT, ...) : perte de la notion de prévention au sein des services, alerte sur l'état de santé mentale des agents, ...
- FO insiste à cette occasion sur la nécessité de traiter les troubles musculo-squelettiques, risque dont les actions sont très légères dans les plans de prévention actuels, en particulier face à l'augmentation de la sédentarité et au renforcement du télétravail ;
- La mise à jour de l'instruction sécurité des PETPE de 2013 sera revue dans un prochain CHSCT-M au vu du nombre de questions restées encore en suspens.

Pour aller plus loin :

Actualisation sur situation sanitaire

Comme au niveau national, la situation ne s'améliore pas.

Suite au CHSCT-M extraordinaire du 4 janvier 2022, FO a demandé des retours sur différentes actions qui devaient être engagées :

- **Autotests** : la DRH a bien distribué des autotests à de nombreux services, pas dans les quantités demandées mais cela a permis de commencer les approvisionnements. Les nouveaux approvisionnements commencent en local comme au niveau national ;
- **Masques FFP2** : la DRH suit l'avis de la Haute Autorité de la Santé et ne constitue donc pas, pour l'instant, de réserve de masques FFP2, considérant que les masques chirurgicaux et réutilisables de type 1 suffisent ;
- **Télétravail** : un taux de télétravail d'au moins 1 jour par semaine pour 55 % des agents, taux qui avait été constaté au cours du confinement de 2020 ;
- FO a relancé sur le **nettoyage** renforcé des bureaux, en particulier face à l'incitation de différents services de déjeuner sur le poste de travail
- FO a également alerté sur **l'équipement informatique** de certains agents devant télétravailler, en particulier sur les difficultés des équipes informatiques au vu du contexte qui les touche aussi.

Un prochain CHSCT-M extraordinaire aura prochainement lieu dès inflexion (à la hausse ou à la baisse).

FO alerte à cette occasion sur la fin de la période de 3 semaines d'organisation du travail avec télétravail obligatoire. Une note sera à adresser rapidement aux services si la période se prolonge.

Rapport annuel 2020 sur la santé, la sécurité et les conditions de travail

Ces rapports présentent, pour 2020, le bilan ministériel sur la situation générale de la santé, de la sécurité, des conditions de travail des agents du MTES-MCTRCT : handicap, bilan des accidents, des maladies professionnelles, couverture médicale des agents, ...

Voici la **photographie** de cette année 2020, année très particulière du fait de la crise COVID :

	Rappel 2019	2020
Accidents	Augmentation des accidents de mission	Une diminution assez logique du fait des confinements et de l'augmentation du télétravail.
Maladies professionnelles	Nombre de dossiers reconnus en 2019 en hausse. Même prédominance qu'en 2018	Nombre de dossiers reconnus stables et toujours une prédominance TMS. Viennent ensuite les affections auditives et maladies liées à l'amiante
Violence envers les agents	Taux encore en augmentation	Taux en baisse mais certainement dû à la crise
Visites sur demande au médecin de prévention	En baisse, mais les agents savent-ils vraiment qu'ils peuvent en faire la demande ? Nombre de visites médicales en baisse (mécanisme du fait de l'allongement des délais entre 2 visites!)	En hausse, peut être dues à une combinaison crise sanitaire et nombreuses réorganisations !
Couverture des agents par médecin de prévention	On arrive à retrouver 75 %, mais avec des services sous-couverts !	On arrive désormais à 84% en ayant redispatché les médecins sur d'autres périmètres grâce à l'allongement de la durée entre deux visites obligatoires et par des partenariats interministériels.
Service social	Nombre d'interventions en hausse	Nombre d'interventions encore en hausse ! Due à la crise, mais pas que...
Cartographie des CHSCT	On commence à assister à	Augmentation du nombre de

	une diminution du nombre de réunions convoquées par le président et à une augmentation du nombre de réunions sur demande des représentants.	CHCST, due en particulier aux CHSCT extraordinaires pendant la crise, facilités par la visio. Par contre, un résidu de propositions des CHSCT non suivies d'effet sans explications.
Signalements danger grave et imminent	En hausse, essentiellement aussi due à 2 actions collectives.	Stable
Suicides	On reste à l'orange !	On reste à l'orange !!

Cette photographie tente de démontrer que la situation s'améliore, mais en fait fictivement au vu de la crise sanitaire, du confinement et de la gestion des arrêts maladie COVID, souvent non prescrits en cas de télétravail possible. Malheureusement cette photographie exclut les établissements publics et la DGAC (malgré l'indication que tous les agents des MTE-MCTRCT sont bien pris en compte...).

Au-delà de la photographie des accidents et maladies, FO demande d'intégrer la photographie des conditions de travail, inexistantes du rapport. Cela permettrait d'avoir une vision complète de la situation de nos ministères, et, qui sait, de faire prendre conscience de la situation.

FO s'attachera à faire ce lien en 2021 avec le baromètre social (et non pas les résultats idéalisés par l'administration).

Ce rapport est également l'occasion de regrouper les rapports des différents acteurs de la prévention : ISST qui alertent sur la perte de la culture prévention dans les services, médecins qui alertent sur l'état de santé mentale des agents, ...

Enfin, ce rapport est surtout un moyen de compléter les plans de prévention existants. En particulier, FO insiste sur la prévention des TMS (troubles musculo-squelettiques).

Projet d'instruction complémentaire à l'instruction du 11 octobre 2013 relative à la sécurité des personnels d'exploitation vis-à-vis des risques routiers en intervention

Suite aux interventions des différentes organisations, la DRH choisit de reporter ce point à un prochain CHSCT-M.

Le but de cette mise à jour est d'intégrer le **stress post-traumatique** et mettre en valeur les **fiches de bonnes pratiques** avec, comme exemple, les nouveaux dispositifs d'alerte sonore temporaire.

FO a déjà porté les thématiques suivantes :

- La nécessité de faire évoluer la connaissance de l'accidentalité par la remontée également des informations concernant les accidents et incidents (pénétration dans balisage) sur les balisages traditionnels comme cela se fait pour les FLR ;
- La nécessité de faire réaliser les dispositifs d'écoute (défusing ou débriefing) suite à des accidents par des professionnels et non par l'encadrement qui n'est pas formé ;
- Une nouvelle alerte pour que les agents de nos ministères (en particulier en exploitation) puissent bénéficier du nouveau statut de mort au service de la République.

Point d'étape RPS

Suite aux résultats du baromètre social et au plan d'action RPS de l'administration, un point d'étape doit être réalisé chaque année en CHSCT-M.

Faute de temps, le sujet est reporté (une nouvelle fois).

Politique du handicap et perspectives

Alors que les négociations concernant un protocole sur cette thématique viennent de s'ouvrir, FO a demandé un bilan en CHSCT-M.

Faute de temps, le sujet est reporté (une nouvelle fois).

La déclaration préalable de Force Ouvrière

Monsieur le DRH,

Mesdames et Messieurs les membres du CHSCT-M

Il est coutume en début d'année d'adresser ses vœux. Nous ne l'avons pas fait formellement lors du CHSCT-M extraordinaire du 4 janvier car nous aimons répondre aux vœux de nos ministres. Enfin, cette année, de quelques-uns de nos ministres, car il semble que l'un d'entre eux ait pris l'eau.

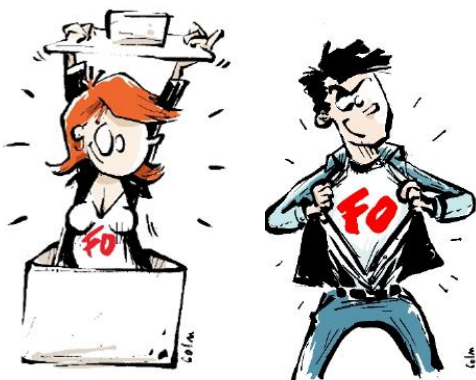
En réponse à leurs vœux, nous souhaitons alors vous exposer, selon nous, ce qui fera le BONHEUR des agents, tant souhaité par la ministre POMPILI et souhaiterions revenir sur les VICTOIRES énoncées.

Souhaitons-nous donc, collectivement et en particulier aux agents que nous représentons dans cette instance :

- De la santé, certes dans cette période de pandémie, mais aussi parce que c'est ce qui nous occupe dans cette instance à longueur d'année. Parce que oui, l'employeur est aussi responsable de la santé physique et morale de ses agents
- Une véritable transparence des décisions et des discours : pourtant largement soulevée dans le résultat du baromètre social, on a eu comme l'impression que la mise en application est très compliquée. Qui a réellement cru à cette réduction des baisses d'effectifs ? Surtout quand l'on décortique vraiment la loi de finances 2022, on en voit très mal l'ampleur. Et les discours n'ont pas permis de comprendre si la victoire comprenait la fermeture de l'ENTE, le transfert chaotique des laboratoires d'hydrobiologie, de la fiscalité de l'urba, des missions de police de la publicité... ;
- De la solidarité dans ses temps où chacun craint pour son poste, ses missions. Car désormais les préfets ont désormais la possibilité de réorienter en cours d'exercice 3 % des effectifs de l'administration territoriale sans en référer à qui que ce soit, si ce n'est le parlement pour lui faire voter une loi de finances rectificative. Pour le pôle ministériel MTE/MCTRCT/Mer, c'est de l'ordre de 1000 postes qui pourront donc être transférés à d'autres ministères en fonction de l'envie et de la volonté d'une seule personne dans chaque région. Et quand on a goûté aux diverses idées des préfets de départements pour AP2022, on peut d'attendre aux pires démantèlements...
- Une bonne dose de soutien et de prévention, car il ne suffit pas d'avoir une « pensée » pour les agents décédés en 2021 dans le cadre de leurs fonctions, sachant qu'une partie non négligeable s'est volontairement donné la mort, ne l'oublions pas !
- Un regain de territoires pour notre ministère... ou pas : remercions d'ailleurs chaleureusement ceux qui ont contribué (volontairement ou pas) à la suppression des secrétariats généraux des DDT(M), à la cure imposée aux DREAL, à la préparation du transfert potentiel de 10 000 nouveaux emplois à terme par abandon du réseau routier national et de missions au bénéfice des Régions.
- Une accélération des transformations... de notre pays... ou de la perte de nos missions ?

Nous n'avons décidément pas dû lire les mêmes conclusions du baromètre social, car il ne nous semble pas que les agents soient CONFIANTS, loin s'en faut.

Alors pour cette année 2022, encore et toujours, FO sera aux côtés des agents, quel que soit leur statut pour les défendre, porter leur voix et décrypter cette machine infernale.



Tes représentants FO au CHSCT-M :

Pierre VINCENT-LUCE, DIR IF, Malvina CAUBERE, DGAC, Laurent BEAUFILS, DREAL NA, Sylvain FRANCOIS, CEA, Sandrine FOURCHER-MICHELIN, DDT 63, Dominique MOUTAUD, DIR-CO ; Mehdi BOUHAFFS, SG